

RÈGLEMENT

- Article 1 : Le vide-grenier est organisé par l'Association Vernet Ecole Loisirs. Il se déroulera dans la rue Victor Hugo à St Amand Montrond le dimanche 31 mai 2026 de 6h à 18h.
- Article 2 : Pour les exposants mineurs, une autorisation écrite des parents est nécessaire.
- Article 3 : Le mètre linéaire de l'emplacement est fixé à 2€, il est possible de louer plusieurs mètres, avec un minimum de 2 et un maximum de 6 mètres linéaires par exposant
- Article 4 : L'inscription ne sera validée que si le dossier est complet et le règlement effectué.
- Article 5 : Les exposants ne peuvent ni exposer ni vendre des animaux vivants ou empaillés, des denrées alimentaires, de l'alcool ou des armes. Ils devront vendre des objets personnels et usagés (article L310-2 du code du commerce).
- Article 6 : Le déballage se fait le jour du vide-grenier de 6h00 à 8h00. Toute installation après 8h00 sera refusée.
- Article 7 : L'exposant ne peut s'installer à un emplacement autre que celui qui lui aura été affecté par l'organisateur. Il peut au préalable demander à être installé à côté d'une autre personne, l'organisateur fera au mieux pour accéder à cette demande.
- Article 8 : Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui.
- Article 9 : Le rangement des stands s'effectue le même jour de 16h à 18h. Chaque exposant sera responsable de la propreté de son emplacement. Les articles non vendus seront ramenés par les exposants et l'emplacement laissé propre et vidé. L'exposant s'engage à ne pas remballer avant la fin du vide-grenier, sauf autorisation expresse de l'organisateur.
- Article 10 : L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols ou détériorations des marchandises exposées ou des objets personnels de l'exposant.
- Article 11 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM
PRÉNOM
ADRESSE
.....

CODE POSTAL

VILLE
TÉLÉPHONE

TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ

Carte d'identité Passeport Permis de conduire

Pièce d'identité n°

Délivrée le Par

NOMBRE DE MÈTRES LINÉAIRES (Minimum 2) x 2€ =€

Je m'engage à respecter le règlement du vide-grenier.

J'atteste ne pas avoir participé à 2 autres vide-greniers cette année. (article L321-9 du code pénal).

Fait le / / Signature